

Cent trente troisième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 15ème jour de juin 2009 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Madame la commissaire parent : Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Lynda Champagne, directrice adjointe au Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Madame la commissaire : Marlène Blais;
Madame la commissaire parent : Marie-Claude Lavoie.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 09.06.15
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

08.6 Engagements

Remplacer le point 14. « Levée de la séance » par :

14. Ajournement de la séance.

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 29 juin 2009 :

09.4 Adoption des Règles budgétaires 2009-2010 (documents séance tenante).

09.6 Taux de la taxe scolaire et prévisions budgétaires 2009-2010 (documents séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2009 (document SG 09.06.15-04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 1^{er} juin 2009 (document SG 09.06.15-04.2).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3.1 De madame Nancy Poirier, directrice générale et greffière de la Ville de Richelieu : résolution du Conseil municipal de la Ville de Richelieu en appui au conseil d'établissement de l'école de Richelieu pour le non-transfert des élèves de la municipalité.
- 04.3.2 De madame Louise Bolduc, secrétaire générale de la Commission scolaire des Monts-et-Marées : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport que des allocations supplémentaires soient accordées pour permettre aux commissions scolaires de maintenir les services de garde dans les milieux défavorisés.
- 04.3.3 De madame Christine Flaherty, secrétaire générale de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de retirer la restriction de 10 % applicable à la transférabilité des surplus accumulés des commissions scolaires, et d'assurer le maintien de la transférabilité totale des surplus accumulés d'une année à l'autre.
- 04.3.4 De monsieur Jasmin Bellavance, secrétaire général de la Commission scolaire du Cœur-des-Vallées : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la Société GRICS de mettre tout en œuvre pour accélérer les délais de livraison des prochains développements de leurs logiciels comptables, que le MELS effectue des pressions supplémentaires afin d'accélérer les travaux de développement et que ceux-ci soient arrimés aux délais auxquels les commissions scolaires sont assujetties, que des outils de comptabilité soient développés pour les états financiers trimestriels et que la Société GRICS envisage l'acquisition d'un logiciel comptable mieux adapté aux besoins actuels et futurs des commissions scolaires.
- 04.3.5 De monsieur Michel Houde, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la Société GRICS de mettre tout en œuvre pour accélérer les délais de livraison des prochains développements de leurs logiciels comptables, que le MELS effectue des pressions supplémentaires afin d'accélérer les travaux de développement et que ceux-ci soient arrimés aux délais auxquels les commissions scolaires sont assujetties, que des outils de comptabilité soient développés pour les états financiers trimestriels et que la Société GRICS envisage l'acquisition d'un logiciel comptable mieux adapté aux besoins actuels et futurs des commissions scolaires.
- 04.3.6 De madame Nadia Bergeron, attachée politique de monsieur Camil Bouchard, député de Vachon : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
- 04.3.7 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
- 04.3.8 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
- 04.3.9 De madame Marjolaine Michaud-Grimard, responsable de la correspondance du Cabinet du premier ministre, monsieur Jean Charest : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).

- 04.3.10 De madame Line Gagné, sous-ministre adjointe aux réseaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : autorisation du ministère à ce que la Commission scolaire puisse adopter un budget dont les dépenses excèdent les revenus pour l'année scolaire 2009-2010.
- 04.3.11 De monsieur Dave Turcotte, député de Saint-Jean : remerciements à l'égard de la résolution adoptée par le Conseil des commissaires au sujet de l'appui donné quant au statut de priorité de l'Hôpital du Haut-Richelieu (résolution HR 09.05.11-006).
- 04.3.12 De monsieur Bernard Tremblay, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Structure administrative des cadres – Engagement, nominations et affectations du personnel de direction (documents séance tenante : DG 09.06.15-04.5).
- 04.6 Confirmations du statut d'engagement (document DG 09.06.15-04.6).
- 04.7 Programme Alternance Étude Travail au 2^{ième} cycle du secondaire (document DG 09.06.15-04.7).
- 04.8 Assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document SG 09.06.15-04.8).
- 04.9 Composition, mandats et nomination au comité de gouvernance et d'éthique, au comité de vérification et au comité des ressources humaines (documents SG 09.06.15-04.9 a à f).
- 08.1 Démissions (document RH 09.06.15-08.1).
- 08.2 Congés sabbatiques à traitement différé (document RH 09.06.15-08.2).
- 08.3 Congés sans traitement (document RH 09.06.15-08.3).
- 08.4 Adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2009-2010 (document RH 09.06.15-08.4).
- 08.5 Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2009-2010 (document séance tenante).
- 08.6 Engagements (document séance tenante RH 09.06.15-08.6).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 6 mai 2009 pour un montant de 3 398 428,58 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2009-06-15 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 mai 2009 pour un montant de 4 043 332,43 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2009-06-15 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 3 juin 2009 pour un montant de 3 350 533,44 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2009-06-15 09.3).
- 09.4 **Reporté à la séance d'ajournement du 29 juin 2009** : Adoption des Règles budgétaires 2009-2010 (documents séance tenante).
- 09.5 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2009-2010 (Politique RFP01 « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement ») (document RF 09.06.15-09.5).
- 09.6 **Reporté à la séance d'ajournement du 29 juin 2009** : Taux de la taxe scolaire et prévisions budgétaires 2009-2010 (documents séance tenante).
- 09.7 Fixation du taux d'intérêt pour l'année 2009-2010 (document RF 09.06.15-09.7).
- 09.8 Exigibilité de la taxe scolaire (document RF 09.06.15-09.8).
- 09.9 Augmentation de certains frais chargés par la Commission scolaire (document RF 09.06.15-09.9).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Nouveaux modules de jeux – École Alberte-Melançon (document RM 09.06.15-10.1.1).
- 10.1.2 Nouveau module de jeu de câbles – École Bruno-Choquette (document RM 09.06.15-10.1.2).

- 10.1.3 Réfection du mur ouest du gymnase – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 09.06.15-10.1.3).
- 10.1.4 Nouvelle entrée extérieure – École Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 09.06.15-10.1.4).
- 10.1.5 Drainage extérieur et imperméabilisation (secteur Est) – École Bruno-Choquette (document RM 09.06.15-10.1.5).
- 10.1.6 Drainage extérieur et imperméabilisation (secteur Est) – École Beaulieu (document RM 09.06.15-10.1.6).
- 10.1.7 Séparation du réseau d'égout unitaire – École Marguerite-Bourgeois (document RM 09.06.15-10.1.7).
- 10.1.8 Drainage extérieur et imperméabilisation – École Marguerite-Bourgeois (document RM 09.06.15-10.1.8).
- 10.1.9 Services de télécommunication cellulaire (document RM 09.06.15-10.1.9).
- 10.1.10 Modules éducationnels d'instrumentation et d'automatisation – électricité (document RM 09.06.15-10.1.10).
- 10.2.1 Renouvellement de bail – Location de l'aréna Marcel LaRocque Inc. (document RM 09.06.15-10.2.1).
- 10.2.2 Reconduction de bail – Location de modulaires – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et Centre Saint-Edmond (document RM 09.06.15-10.2.2).
- 10.3 Programme « Lait-école » (document RM 09.06.15-10.3).
- 10.4 Politique de développement durable – adoption (document RM 09.06.15-10.4).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Ajournement de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Emmanuel Martin, parent d'élèves fréquentant l'école Marie-Derome, s'interroge sur la légitimité et la transparence du processus ayant mené à la décision d'imposer le port du demi-uniforme, pour la prochaine année scolaire.

Madame Katie Dionne, enseignante au préscolaire, expose les avantages pour les élèves de la maternelle, d'une entrée progressive sur une période de trois jours.

Sur le même sujet, madame Sylvie Cloutier, enseignante au préscolaire, mentionne que l'entrée progressive permet notamment de créer des liens privilégiés avec ses élèves, dès les premiers jours.

Monsieur Sébastien Gordon, parent d'élève, interroge le Conseil des commissaires à l'égard de certaines modalités applicables aux transferts d'élèves.

Madame Lise Mercier, enseignante à la retraite, requiert de l'information à l'égard du nombre de conseillers pédagogiques à l'emploi de la Commission scolaire et notamment ceux dédiés au primaire. De plus, madame Mercier se dit préoccupée de la sécurité des élèves aux abords des écoles Beaulieu et Félix-Gabriel-Marchand.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, joint sa voix à celles des enseignants du préscolaire pour revendiquer une entrée progressive sur une période de trois jours pour les élèves de la maternelle.

Madame Joanne Corbin, présidente du Comité de parents, requiert de l'information à l'égard de certains résultats obtenus, suite à l'application du modèle de services, en 2008-2009.

En ce qui a trait à la décision d'imposer une tarification pour la surveillance du midi, madame Corbin précise que la demande du Comité de parents à l'effet d'explorer la possibilité de tenir un référendum afin d'augmenter le taux de la taxe scolaire et ainsi augmenter les revenus de la Commission scolaire, était nécessairement assujettie à une autre demande adressée au ministère de l'Éducation ayant pour objet que la Commission scolaire puisse conserver cet excédent de taxes.

Madame Corbin sensibilise les membres du Conseil des commissaires à l'égard des modalités de paiements qui seront offertes aux parents afin d'acquitter les frais de surveillance.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 MAI 2009 (document SG 09.06.15-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 11 mai 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 09.06.15
002

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 11 mai 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 1^{ER} JUIN 2009 (document SG 09.06.15-04.2)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires tenue le 1^{er} juin 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 09.06.15
003

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 11 mai 2009 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2009.

04.3 CORRESPONDANCE

04.3.1 De madame Nancy Poirier, directrice générale et greffière de la Ville de Richelieu : résolution du Conseil municipal de la Ville de Richelieu en appui au conseil d'établissement de l'école de Richelieu pour le non-transfert des élèves de la municipalité.

04.3.2 De madame Louise Bolduc, secrétaire générale de la Commission scolaire des Monts-et-Marées : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la

ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport que des allocations supplémentaires soient accordées pour permettre aux commissions scolaires de maintenir les services de garde dans les milieux défavorisés.

FINANCEMENT – SERVICE DE GARDE

CONSIDÉRANT la résolution C.C. 065-09 adoptée par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, le 24 mars 2009, à l'effet d'adresser une demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que des allocations budgétaires supplémentaires soient accordées aux commissions scolaires pour permettre de maintenir les services de garde dans les milieux défavorisés;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires est sensible à la qualité des services de garde offerts, tant dans les milieux ruraux qu'urbains;

HR 09.06.15
004

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'appuyer la résolution C.C. 065-09, du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, adoptée le 24 mars 2009.

Adopté à l'unanimité.

- 04.3.3 De madame Christine Flaherty, secrétaire générale de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de retirer la restriction de 10 % applicable à la transférabilité des surplus accumulés des commissions scolaires, et d'assurer le maintien de la transférabilité totale des surplus accumulés d'une année à l'autre.
- 04.3.4 De monsieur Jasmin Bellavance, secrétaire général de la Commission scolaire du Cœur-des-Vallées : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la Société GRICS de mettre tout en œuvre pour accélérer les délais de livraison des prochains développements de leurs logiciels comptables, que le MELS effectue des pressions supplémentaires afin d'accélérer les travaux de développement et que ceux-ci soient arrimés aux délais auxquels les commissions scolaires sont assujetties, que des outils de comptabilité soient développés pour les états financiers trimestriels et que la Société GRICS envisage l'acquisition d'un logiciel comptable mieux adapté aux besoins actuels et futurs des commissions scolaires.
- 04.3.5 De monsieur Michel Houde, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander à la Société GRICS de mettre tout en œuvre pour accélérer les délais de livraison des prochains développements de leurs logiciels comptables, que le MELS effectue des pressions supplémentaires afin d'accélérer les travaux de développement et que ceux-ci soient arrimés aux délais auxquels les commissions scolaires sont assujetties, que des outils de comptabilité soient développés pour les états financiers trimestriels et que la Société GRICS envisage l'acquisition d'un logiciel comptable mieux adapté aux besoins actuels et futurs des commissions scolaires.
- 04.3.6 De madame Nadia Bergeron, attachée politique de monsieur Camil Bouchard, député de Vachon : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
- 04.3.7 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).

- 04.3.8 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
- 04.3.9 De madame Marjolaine Michaud-Grimard, responsable de la correspondance du Cabinet du premier ministre, monsieur Jean Charest : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
- 04.3.10 De madame Line Gagné, sous-ministre adjointe aux réseaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : autorisation du ministère à ce que la Commission scolaire puisse adopter un budget dont les dépenses excèdent les revenus pour l'année scolaire 2009-2010.
- 04.3.11 De monsieur Dave Turcotte, député de Saint-Jean : remerciement à l'égard de la résolution adoptée par le Conseil des commissaires au sujet de l'appui donné quant au statut de priorité de l'Hôpital du Haut-Richelieu (résolution HR 09.05.11-006).
- 04.3.12 De monsieur Bernard Tremblay, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).

4.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 11 mai 2009.

De plus, madame Andrée Bouchard dépose, séance tenante, le rapport annuel 2008-2009 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

04.5 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES – ENGAGEMENT, NOMINATIONS ET AFFECTATIONS DU PERSONNEL DE DIRECTION (documents séance tenante : DG 09.06.15-04.5)

Structure administrative des cadres (document séance tenante)

Considérant les besoins en personnel cadre de la Commission scolaire pour l'année 2009-2010;

Considérant les critères établis par la direction générale à l'égard de l'attribution des postes cadres pour les établissements;

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter pour l'année 2009-2010, la structure administrative des cadres, telle que ci-après décrite :

HR 09.06.15
005

**STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES
ANNÉE 2009-2010**

Unité administrative	Nombre et identification des postes
École Jean XXIII	1 Direction
École Saint-Michel	1 Direction (50 %)
École Notre-Dame-du-Sourire	1 Direction (50%)
École Saint-Vincent	1 Direction
École Micheline-Brodeur	1 Direction
École Paul-Germain-Ostiguy	1 Direction 2 Directions adjointes
École Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville)	1 Direction
École du Pélican	1 Direction
École Sacré-Coeur (Iberville)	1 Direction
École Hamel	1 Direction
École Capitaine-Luc-Fortin	1 Direction
École Saint-Alexandre	1 Direction
École Sainte-Anne	1 Direction (50%)
École Frère-André	1 Direction
École du Petit-Clocher	1 Direction (50%)
École de Richelieu	1 Direction
École Jeanne-Mance	1 Direction (80%) + 20 % Tâches complémentaires
École Notre-Dame-de-Fatima	1 Direction
École Crevier	1 Direction
École Pointe-Olivier	1 Direction
Polyvalente Marcel-Landry	1 Direction 3 Directions adjointes 1 Adjointe administrative
École Monseigneur-Euclide-Théberge	1 Direction 2 Directions adjointes 1 Direction adjointe (50%)
École Alberte-Melançon	1 Direction (50%)
École Providence	1 Direction
École Sacré-Coeur (Saint-Luc)	1 Direction
École Saint-Jacques	1 Direction (50%)
École Saint-Blaise	1 Direction (50%)
École Saint-Joseph(Lacolle)	1 Direction (80%) + 20 % Tâches complémentaires
École Napoléon-Bourassa	1 Direction
École Saint-Eugène	1 Direction 1 Direction adjointe
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	1 Direction
École Saint-Gérard	1 Direction
École Notre-Dame de Lourdes	1 Direction
École Bruno-Choquette	1 Direction
École Saint-Lucien	1 Direction 1 Direction adjointe (50 %)
École Félix-Gabriel-Marchand	1 Direction 1 Direction adjointe
École Beaulieu	1 Direction 2 Directions adjointes
Centre La Relance	1 Direction

Unité administrative	Nombre et identification des postes
École Joseph-Amédée-Bélanger	1 Direction 1 Direction adjointe (50%)
École professionnelle de Métiers	1 Direction 1 Adjoint administratif
École Marguerite-Bourgeoys	1 Direction 1 Direction adjointe (50%)
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	1 Direction 5 Directions adjointes 1 Adjoint administratif
École Dr.-Alexis-Bouthillier	1 Direction 1 Direction adjointe
École Marie-Rivier	1 Direction 1 Adjointe administrative
École Aux Quatre-Vents	1 Direction 1 Direction adjointe
École Des Prés-Verts	1 Direction 1 Direction adjointe
École Marie-Derome	1 Direction
Secrétariat général	1 Secrétaire général
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	1 Direction
Service des ressources éducatives aux jeunes	1 Direction 1 Direction adjointe 1 Coordonnateur 1 Agente d'administration
Service des ressources financières	1 Direction 1 Direction adjointe 1 Agent d'administration
Service des ressources matérielles	1 Direction 1 Direction adjointe 4 Régisseurs
Service des ressources humaines	1 Direction 1 Direction adjointe 3 Conseillères en gestion de personnel
Service des technologies de l'information	1 Direction 1 Coordonnatrice 1 Régisseur

Adopté à l'unanimité.

ENGAGEMENT (document DG 09.06.15-04.5)

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
006

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que monsieur Daniel Lajoie, soit nommé au poste de régisseur au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, il soit soumis à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATIONS (document DG 09.06.15-04.5)

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
007

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que madame Magalie Pételle, soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école Beaulieu, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
008

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que monsieur René Chamberland, soit nommé au poste de coordonnateur du Programme d'éducation internationale (PEI), et ce, à compter du 1^{er} juillet 2008 jusqu'en juin 2010.

Adopté à l'unanimité.

AFFECTATIONS (document DG 09.06.15-04.5)

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
009

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que madame Monique Tremblay, directrice à l'école Saint-Michel soit affectée au poste de directrice à l'école Marie-Derome et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
010

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que monsieur Christian Hinse, directeur aux écoles Jean-Mance et Notre-Dame-du-Sourire soit affecté au poste de directeur aux écoles Notre-Dame-du-Sourire et Saint-Michel et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
011

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que monsieur Pierre Crevier, directeur à l'école Napoléon-Bourassa soit affecté au poste de directeur (80%) à l'école Jeanne-Mance et 20% de tâches complémentaires et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
012

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que monsieur Carl Du Sault, directeur adjoint à la Polyvalente Marcel-Landry soit affecté au poste de directeur adjoint à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
013

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que madame Carmen Lauzon, directrice à l'école Marie-Derome soit affectée au poste de directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que monsieur Yves Légère, directeur adjoint aux écoles Chabanel, Laflamme et Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) soit affecté au poste de directeur adjoint aux écoles Saint-Lucien et Joseph-Amédée Bélanger et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 09.06.15
015

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette:

Que madame Melisa Langlois, directrice adjointe à l'école Marguerite-Bourgeois et directrice adjointe par intérim à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit affectée au poste de directrice adjointe à l'école Félix-Gabriel-Marchand et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

04.6 CONFIRMATIONS DU STATUT D'ENGAGEMENT (document DG 09.06.15-04.6)

Considérant que monsieur Jean-Guy Roy a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 08.06.16-012);

HR 09.06.15
016

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation de la directrice générale, monsieur Jean-Guy Roy soit confirmé dans son poste régulier de directeur aux écoles Saint-Blaise et Alberte-Melançon.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Danielle Fortin a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 08.06.16-007);

HR 09.06.15
017

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Danielle Fortin soit confirmée dans son poste régulier de directrice aux écoles Chabanel et Laflamme.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Silvie Mondat a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 08.04.14-003);

HR 09.06.15
018

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Silvie Mondat soit confirmée dans son poste régulier de directrice au Service des ressources financières.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que monsieur Rodolphe Desnoyers a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 08.09.15-010);

HR 09.06.15
019

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que, sur recommandation de la directrice générale, monsieur Rodolphe Desnoyers soit confirmé dans son poste régulier de directeur à l'École professionnelle de métiers.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Dominique Pratte a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 07.08.27-004);

HR 09.06.15
020

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Dominique Pratte soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté à l'unanimité.

04.7 PROGRAMME ALTERNANCE ÉTUDE TRAVAIL AU 2^{ÈME} CYCLE DU SECONDAIRE (document DG 09.06.15-04.7)

Considérant la possibilité, depuis juin 2008, pour les commissions scolaires qui le désirent de mettre en place un projet pédagogique particulier préparant un groupe d'élèves âgés d'au moins 15 ans à la formation professionnelle, dans un cadre d'alternance étude-travail.

Considérant la condition fixée pour bénéficier du financement de l'obligation pour les élèves d'être inscrits en français langue d'enseignement, en anglais langue seconde et en mathématique de 3^e secondaire auquel s'ajoute le cours « Exploration professionnelle ».

Considérant le fait que plusieurs élèves inscrits dans ce parcours chevauchent en 3^e et en 4^e secondaire, dans le but d'obtenir les préalables nécessaires à l'admission du programme de formation professionnelle choisi.

Considérant les règles actuelles de financement qui n'accordent aucun financement pour les élèves qui sont inscrits dans ce type de parcours et qui ont des matières de 4^e secondaire à leur horaire.

Considérant la volonté d'optimiser une mesure qui a une incidence directe sur la persévérance scolaire et le taux de diplomation.

HR 09.06.15
021

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

De demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de reconsidérer le financement des élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier d'alternance étude-travail menant à la formation professionnelle en permettant que les élèves soient pris en compte même s'ils sont inscrits à des matières de 4^e secondaire et de donner aux commissions scolaires les moyens de répondre aux cheminements différenciés de leurs élèves.

De transmettre copie de cette résolution, aux députés de la région, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, au porte parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et à toutes les commissions scolaires du Québec.

Adopté à l'unanimité.

04.8 ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document SG 09.06.15-04.8)

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières vient à échéance le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

HR 09.06.15
022

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Lemieux, Ryan et Associés, le renouvellement du contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2009-2010 et ce, pour une prime totale annuelle de 137 755 \$ excluant les taxes.

Adopté à l'unanimité.

04.9 COMPOSITION, MANDATS ET NOMINATION AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (documents SG 09.06.15-04.9 a à f)

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (document SG 09.06.15-04.9 a)

Considérant les dispositions de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant que le Conseil des commissaires doit instituer un Comité de gouvernance et d'éthique, étant entendu que cette disposition entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2009;

Considérant qu'il appartient au Conseil des commissaires de déterminer la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat des membres;

Considérant que ce comité a pour fonction d'assister les commissaires et, à cette fin, d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires;

HR 09.06.15
023

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'instituer le Comité de gouvernance et d'éthique, lequel sera composé comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires, dont la présidence de la Commission scolaire;
- Un commissaire parent;
- La directrice générale;
- Le secrétaire général.

Le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans. Cependant afin d'assurer une continuité, le mandat de la moitié des premiers représentants désignés par le Conseil des commissaires, est d'une durée d'un (1) an. Cette disposition ne s'applique pas à la présidence de la Commission scolaire qui siège d'office à ce comité.

Ce comité exercera les mandats ci-dessous décrits :

Mandat général (article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique)

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1

Mandat en lien avec le Code d'éthique et de déontologie

- Faire des recommandations au Conseil des commissaires sur les sujets suivants :
 - L'élaboration du code d'éthique
 - Les modifications, les corrections, ou les précisions à apporter au code.
 - La nomination d'une personne chargée de l'application du code.
 - La rémunération à verser au responsable de l'application du code.
- Faire la promotion du code et de ses principes auprès des membres du Conseil des commissaires.

Mandat en lien avec la procédure d'examen des plaintes (art. 220.2 LIP)

- Faire la recommandation au Conseil des commissaires sur les sujets suivants :
 - L'élaboration et la mise à jour du règlement des plaintes.
 - L'élaboration du profil de compétence pour le protecteur de l'élève.
 - La nomination du protecteur de l'élève.
 - La rémunération à verser au protecteur de l'élève.

Mandat en lien avec la composition du Conseil des commissaires (art. 143, al 3 et 143.1)

- Assister les commissaires dans la sélection de la personne dont les compétences sont jugées utiles à l'administration de la Commission scolaire.
- Dresser le profil de ce commissaire coopté.

- Il en est de même pour l'autre personne cooptée dont les compétences et habiletés sont jugées complémentaires à celles des autres membres (143.1).

Mandat en lien avec la formation continue (177.3)

Sur demande adressée par le Conseil des commissaires, pour l'atteinte d'une saine gouvernance, émettre les besoins des commissaires relativement au programme d'accueil et de formation continue.

Mandat en lien avec le fonctionnement du Conseil

Sur demande adressée par le Conseil des commissaires, élaborer des critères ou des modalités pour favoriser le bon fonctionnement du conseil.

Adopté à l'unanimité.

COMITÉ DE VÉRIFICATION (document SG 09.06.15-04.9 b)

Considérant les dispositions de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant que le Conseil des commissaires doit instituer un Comité de vérification, étant entendu que cette disposition entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2009;

Considérant qu'il appartient au Conseil des commissaires de déterminer la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat des membres;

Considérant que ce comité a pour fonction d'assister les commissaires et, à cette fin, d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires;

HR 09.06.15
024

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'instituer le Comité de vérification, lequel sera composé comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires, dont la présidence de la Commission scolaire;
- Un commissaire parent;
- Un membre de la direction générale;
- La direction du Service des ressources financières.

Le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans. Cependant afin d'assurer une continuité, le mandat de la moitié des premiers représentants désignés par le Conseil des commissaires, est d'une durée d'un (1) an. Cette disposition ne s'applique pas à la présidence de la Commission scolaire qui siège d'office à ce comité.

Ce comité exercera les mandats ci-dessous décrits :

Mandat (article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique)

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (document SG 09.06.15-04.9 c)

Considérant les dispositions de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant que le Conseil des commissaires doit instituer un Comité des ressources humaines, étant entendu que cette disposition entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2009;

Considérant qu'il appartient au Conseil des commissaires de déterminer la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat des membres;

Considérant que ce comité a pour fonction d'assister les commissaires et, à cette fin, d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires;

HR 09.06.15
025

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'instituer le Comité des ressources humaines, lequel sera composé comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires, dont la présidence de la Commission scolaire;
- Un commissaire parent;
- Un membre de la direction générale;
- La direction du Service des ressources humaines.

Le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans. Cependant afin d'assurer une continuité, le mandat de la moitié des premiers représentants désignés par le Conseil des commissaires, est d'une durée d'un (1) an. Cette disposition ne s'applique pas à la présidence de la Commission scolaire qui siège d'office à ce comité.

Ce comité exercera les mandats ci-dessous décrits :

Mandat (article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique)

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonctions d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8 (directeur d'école), 110.5 (directeur de centre) et 198 (directeur général et directeur général adjoint).

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (document SG 09.06.15-04.9 d)

Considérant la résolution HR 09.06.15-023 instituant un comité de gouvernance et d'éthique et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres :

HR 09.06.15
026

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

De nommer les commissaires suivants, membres du comité de gouvernance et d'éthique, et ce, pour une durée de un (1) an :

Messieurs François Blais et Eryck St-Laurent.

De nommer les commissaires suivants, membres du comité de gouvernance et d'éthique, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

Mesdames Nadine Arseneault, Manon Côté et Lynda Tessier et monsieur Luc Mercier.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION
(document SG 09.06.15-04.9 e)

Considérant la résolution HR 09.06.15-024 instituant un comité de vérification et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres :

HR 09.06.15
027

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De nommer les commissaires suivants, membres du comité de vérification, et ce, pour une durée de un (1) an :

Madame Monique Brière et monsieur Pierre Boudreau.

De nommer les commissaires suivants, membres du comité de vérification, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

Madame Marie-Claude Lavoie et messieurs Réjean Bessette et Jacques Darche.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES
(document SG 09.06.15-04.9 f)

Considérant la résolution HR 09.06.15-025 instituant un comité des ressources humaines et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres :

HR 09.06.15
028

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

De nommer les commissaires suivants, membres du comité des ressources humaines, et ce, pour une durée de un (1) an :

Mesdames Magda Farès et Johanne Ouellette Langlois et monsieur Yvon Pineault.

De nommer les commissaires suivants, membres du comité des ressources humaines, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

Mesdames Marlène Blais, Manon Côté, Lise Soutière et Annik Tomlinson.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 09.06.15-08.1)

HR 09.06.15
029

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de monsieur Robert Beaudin directeur adjoint à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 30 mai 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
030

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Pauline Bertrand enseignante à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
031

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de monsieur Carl Bérubé directeur à l'École professionnelle de métiers, soit acceptée à compter du 30 mai 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
032

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jacqueline Boivin directrice adjointe à l'école Des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
033

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Roland Boudriau enseignant à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
034

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Sylvie Cadieux technicienne en éducation spécialisée à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 20 mai 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
035

Il est proposé par monsieur François Blais;

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Micheline Doré enseignante à l'école Providence, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
036

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Danielle Faubert directrice adjointe à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 20 mai 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
037

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Micheline Godbout enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
038

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Madeleine Goulet enseignante à l'école Saint-Lucien, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
039

Il est proposé par monsieur Claude Monty:

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Thérèse Goyette secrétaire d'école à l'école Hamel, soit acceptée à compter du 4 juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
040

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Rita Labonté-Laserra enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
041

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Gilles Loyer enseignant à l'École professionnelle de métiers, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
042

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Michelle Power enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
043

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Réjean Roberge enseignant à l'école Micheline-Brodeur, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
044

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Gisèle Savage-Bellemare enseignante à l'école Sacré-Coeur (Iberville), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
045

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Fernand Thibault enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 09.06.15-08.2)

HR 09.06.15
046

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que les congés sabbatiques à traitement différé soient accordés aux enseignants suivants selon les modalités définies ci-après :

NOM ET PRÉNOM	ÉCOLE	CHAMP	PLAN DE	ANNÉE DE CONGÉ	MODALITÉS
Baril Marie-Hélène	Chanoine-Armand-Racicot	12	2 ans	2010-2011	100 derniers jours
Beaudry Marie-Claude	Alberte-Melançon	3	2 ans	2010-2011	100 derniers jours
Bourret Jean	Aux-Quatre-Vents	6	5 ans	2013-2014	100 derniers jours
Côté Isabelle	Saint-Michel	2	2 ans	2010-2011	100 derniers jours
Desmarchais Maxime	Mgr-Euclide-Théberge	8	3 ans	2011-2012	100 derniers jours
Fortin Annie	Beaulieu	13	2 ans	2010-2011	100 derniers jours
Gagné Sylvain	Professionnelle de métiers	65	5 ans	2013-2014	Année complète
Gallant Josée	Marcel-Landry	13	5 ans	2013-2014	100 derniers jours
Guay Francine	Félix-Gabriel-Marchand	17	2 ans	2010-2011	100 derniers jours
Guay Stéphanie	Marcel-Landry	17	4 ans	2012-2013	100 derniers jours
Kirouac Hélène	Marie-Rivier	1	5 ans	2013-2014	Année complète
Leclerc Luce	Chanoine-Armand-Racicot	17	5 ans	2013-2014	100 derniers jours
Lefebvre Micheline	Marcel-Landry	14	5 ans	2013-2014	100 derniers jours
Paré Lise	Dr-Alexis-Bouthillier	17	5 ans	2013-2014	100 derniers jours
Perrier Charles	De Richelieu	3	3 ans	2011-2012	100 derniers jours
Renaud Sylvie	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	3	3 ans	2011-2012	100 derniers jours
Robert Caroline	Marcel-Landry	17	4 ans	2012-2013	100 derniers jours
Sanchez Gilles	Beaulieu	18	3 ans	2011-2012	100 derniers jours

Adopté à l'unanimité.

08.3 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 09.06.15-08.3)

Considérant le motif « étude »,

HR 09.06.15
047

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quinze virgule deux pour cent (15,2 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 20 mai au 22 juin 2009 inclusivement, soit accordé à

madame Johanne Boulais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville).

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
048

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010 inclusivement, soit accordé à madame Magalie Di Palma, technicienne en éducation spécialisée à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

HR 09.06.15
049

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Qu'un congé sans traitement équivalent à 15 heures par semaine, pour la période du 30 mars au 23 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Gisèle Lasnier, technicienne en éducation spécialisée à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 09.06.15
050

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 26 janvier 2009 au 25 janvier 2010 inclusivement, soit accordé à monsieur Raymond Perrier, ouvrier d'entretien, classe II à la Polyvalente Marcel-Landry.

Adopté à l'unanimité.

08.4 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2009-2010 (document RH 09.06.15-08.4)

HR 09.06.15
051

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel, pour l'année 2009-2010 avec les modifications suivantes apportées au plan 2008-2009 :

POSTE CRÉÉ :

- Agente ou agent de la gestion financière (35 heures/semaine) au Service des ressources financières, considérant les nouvelles obligations créées par la transition vers les principes comptables généralement reconnus (PCGR).

Amendée par:
HR 09.12.14-011

POSTES ABOLIS :

- Ergothérapeute (28 heures/semaine) à l'école Marie-Rivier, pour le motif modification des services à rendre.
- Spécialiste en moyen technique d'enseignement (35 heures/semaine) aux écoles Félix-Gabriel-Marchand et Dr-Alexis-Bouthillier, pour le motif diminution de clientèle.

Adopté à l'unanimité.

08.5 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) POUR L'ANNÉE 2009-2010 (document séance tenante)

HR 09.06.15
052

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2009-2010 tel qu'indiqué ci-dessous :

**Adaptation scolaire – Technicien interprète
Poste à abolir – Année scolaire 2009-2010**

Écoles	Personne visée	Poste	Nombre heures	Permanence	Raison
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067)	Vicky Surprenant	60,0000%	21h00	Non	Modification de services à rendre

**Adaptation scolaire – Technicien interprète
Poste à créer – Année scolaire 2009-2010**

Écoles	Pourcentage	Nombre heures
du Petit-Clocher (029)	60,0000%	21h00

**Adaptation scolaire – Préposés aux personnes handicapées
Postes à abolir - Année scolaire 2009-2010**

Écoles	Personne visée	Poste	Nombre heures	Permanence	Raison
Polyvalente Marcel-Landry (065)	Louise Brodeur	50,0000%	17h30	oui	Modification de services à rendre
Saint-Eugène (049)	Francine Lessard	40,0000%	14h00	non	Modification de services à rendre

**Adaptation scolaire – Préposés aux personnes handicapées
Postes à créer - Année scolaire 2009-2010**

Écoles	Pourcentage	Nombre Heures
Polyvalente Marcel-Landry (065)	100,0000%	35h00
Polyvalente Marcel-Landry (065)	74,2857%	26h00

Polyvalente Marcel-Landry (065)	74,2857%	26h00
Polyvalente Marcel-Landry (065)	74,2857%	26h00

Adaptation scolaire - Technicien en éducation spécialisée

Postes à abolir - Année scolaire 2009-2010

Écoles	Personne visée	Poste	Nombre heures	Raison	Permanence
Aux-Quatre-Vents (084)	Lyne Viens	31,4200%	11h00	Modification de services à rendre	oui
Aux-Quatre-Vents (084)	Lyne Viens	42,8500%	15h00	Modification de services à rendre	oui
Bruno-Choquette (054)	Valérie Laramée	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	non
Chabanel (020)	Mylène Bouchard	51,4286%	18h00	Modification de services à rendre	non
Crevier (035)	Nicole Dion	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	non
des Prés-Verts (084)	Sonia Pouliot	91,4285%	32h00	Modification de services à rendre	oui
des Prés-Verts (084)	Martine Péloquin	57,1429%	18h00	Modification de services à rendre	non
Dr.-Alexis-Bouthillier (068)	Chantal Berthiaume	100,0000%	35h00	Modification de services à rendre	oui
Dr.-Alexis-Bouthillier (068)	Stéphanie Rondeau	60,0000%	21h00	Modification de services à rendre	non
du Petit Clocher (029)	Angéline Farrell	28,5714%	10h00	Modification de services à rendre	non
Félix-Gabriel-Marchand (056)	Nancy Chouinard	74,2800%	26h00	Modification de services à rendre	oui
Félix-Gabriel-Marchand (056)	Nancy Chouinard	25,7200%	9h00	Modification de services à rendre	oui
Frère-André (028)	Line Lachapelle	28,5714%	10h00	Modification de services à rendre	non
Hamel (022)	vacant	57,1492%	18h00	Modification de services à rendre	n/a
Joseph-Amédée-Bélanger (059)	Anne-Marie Huion	85,7142%	30h00	Modification de services à rendre	oui
Jean XXIII (001)	Karine Paquette	57,1429%	18h00	Modification de services à rendre	non
Laflamme (018)	Pascal Bonneau	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	non
Marguerite-Bourgeois (061)	Brigitte Guillotte	85,7143%	30h00	Modification de services à rendre	oui
Marie-Rivier (080)	vacant	31,4286%	11h00	Modification de services à rendre	n/a
Mgr-Euclide-Théberge (069)	Marie-Hélène Ouellet	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	non
Mgr-Euclide-Théberge (069)	Caroline Guimond	42,8571%	15h00	Modification de services à rendre	non
Mgr-Euclide-Théberge (069)	vacant	65,7100%	23h00	Modification de services à rendre	n/a
Napoléon-Bourassa (047)	Véronique Brassard	60,0000%	21h00	Modification de services à rendre	non
Paul-Germain-Ostiguy (005)	Virginie Gosselin	62,8571%	22h00	Modification de services à rendre	non
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067)	Véronique Giroux-Quesnel	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	non
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067)	Fabienne Chapuis	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	non
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067)	Caroline Leblanc	68,5714%	24h00	Modification de services à rendre	non
Polyvalente Marcel-Landry (065)	Christiane Vincent	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	non
Polyvalente Marcel-Landry (065)	vacant	74,2857%	26h00	Modification de services à rendre	n/a
Providence (040)	Karine Labarre	60,0000%	21h00	Modification de services à rendre	non
Saint-Eugène (049)	Annie Charland	100,0000%	35h00	Baisse significative de clientèle	oui
Saint-Lucien (055)	Isabelle Bourgeois	14,2885%	5h00	Modification de services à rendre	non
Saint-Michel (002)	Karine Paquette	20,0000%	7h00	Modification de services à rendre	non

Adaptation scolaire - Technicien en éducation spécialisée

Postes à créer - Année scolaire 2009-2010

Écoles	Pourcentage	Nombre heures
Napoléon-Bourassa (047) 50% Bruno-Choquette (054) 50%	100,0000%	35h00
St-Joseph (Lacolle) (046) 50% du Petit Clocher (029) 50%	100,0000%	35h00
du Pélican (020 - 018) 40% du Pélican (020 - 018) 60%	100,0000%	35h00
Aux-Quatre-Vents (081)	100,0000%	35h00
Des Prés-Verts (084)	100,0000%	35h00
Frère-André (028)	85,7142%	30h00
Hamel (022)	74,2857%	26h00
Paul-Germain-Ostiguy (005)	74,2857%	26h00
Providence (040)	74,2800%	26h00
Crevier (035)	60,0000%	21h00
Marie-Rivier (080)	60,0000%	21h00
Alberte-Melançon (039) 28,57% Saint-Blaise (044) 28,57%	57,1400%	20h00
Marguerite-Bourgeois (061)	57,1400%	20h00
Félix-Gabriel-Marchand (056)	57,1400%	20h00
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067)	50,0000%	17h30
Des Prés-Verts (084)	42,8500%	15h00
Dr.-Alexis-Bouthillier (068)	42,8500%	15h00
Micheline-Brodeur (004)	40,0000%	14h00
Saint-Michel (002)	28,5700%	10h00
Notre-Dame-du Sourire (006)	28,5700%	10h00
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (050)	28,5700%	10h00
Sacré-Cœur (secteur Iberville) (021)	28,5700%	10h00
Saint-Jacques (043)	28,5700%	10h00

Adopté à l'unanimité.

08.6 ENGAGEMENTS

HR 09.06.15
053

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Desparois soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine de technicienne en organisation scolaire au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 22 juin 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
054

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Catherine Yorio soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine de technicienne en organisation scolaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 15 juin 2009.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 6 MAI 2009 (document RF 2009-06-15 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 6 mai 2009 pour un montant de 3 398 428,58 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2009-06-15 09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 20 MAI 2009 (document RF 2009-06-15 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 mai 2009 pour un montant de 4 043 332,43 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2009-06-15 09.2).

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 3 JUIN 2009 (document RF 2009-06-15 09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 3 juin 2009 pour un montant de 3 350 533,44 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2009-06-15 09.3).

09.4 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2009-2010 (documents séance tenante : RF 2009-06-15 09.4)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 29 juin 2009.

09.5 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2009-2010 (POLITIQUE RFP01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT) (document RF 09.06.15-09.5)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacement dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant que l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement, d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

HR 09.06.15
055

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,46 \$ du kilomètre pour l'année 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

09.6 TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009-2010 (documents séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 29 juin 2009.

09.7 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2009-2010 (document RF 09.06.15-09.7)

Conformément à l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**HR 09.06.15
056**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le taux d'intérêt pour tout compte de taxe et toute facture impayée à la date d'exigibilité soit fixé à douze pour cent (12%) l'an pour l'année 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

09.8 EXIGIBILITÉ DE LA TAXE SCOLAIRE (document RF 09.06.15-09.8)

Considérant qu'en vertu de l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique (L.I.P.), la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300\$;

Considérant que si le premier versement n'est pas effectué à la date d'échéance indiquée au compte de taxes, l'article 315 L.I.P. prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

Considérant que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 L.I.P.;

**HR 09.06.15
057**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que conformément à l'article 315 L.I.P., la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde;

Que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

Adopté à l'unanimité.

09.9 AUGMENTATION DE CERTAINS FRAIS CHARGÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE (document RF 09.06.15-09.9)

CONSIDÉRANT les coûts encourus par la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour répondre aux demandes ci-dessous et dans le but de limiter leur occurrence ;

**HR 09.06.15
058**

Il est proposé par monsieur François Blais :

De facturer aux différents demandeurs les tarifications suivantes pour chacune des occurrences énumérées ci-dessous;

Cette tarification entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2009.

<u>TYPE DE DEMANDE</u>	<u>TARIFICATION</u>
Demande de relevé de taxe scolaire par les notaires	20,00 \$
Frais de rappel pour un compte de taxe scolaire impayé	5,00 \$
Chèque sans provision	20,00 \$

Frais pour remboursement du deuxième	
Versement de taxes avant échéance	20,00 \$
Frais pour remboursement d'un versement de taxes erroné	20,00 \$
Attestation officielle pour un relevé de notes ou un bulletin	10,00 \$
Lettre d'attestation officielle pour CCQ	30,00 \$
Frais de recouvrement pour compte impayé	10,00 \$
Attestation d'expérience (2 ^e demande annuelle)	5,00 \$
Relevé fiscal (émission additionnelle)	6,00 \$
Documentation « copie de document » par feuille	0,25 \$
Guide à l'intention des candidats (TENS)	10,00 \$

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 NOUVEAUX MODULES DE JEUX – ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON (document RM 09.06.15-10.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
059

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au seul soumissionnaire, Les Industries Simexco Inc., le contrat pour les nouveaux modules de jeux à l'école Alberte-Melançon au montant de 31 800,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 NOUVEAU MODULE DE JEU DE CÂBLES – ÉCOLE BRUNO-CHOQUETTE (document RM 09.06.15-10.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
060

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Multi-Jeux Marlin, le contrat pour nouveau module de jeu de câbles à l'école Bruno-Choquette au montant de 24 420,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 RÉFECTION DU MUR OUEST DU GYMNASÉ – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 09.06.15-10.1.3)

Considérant la dérogation obtenue de la direction générale le 21 mai 2009;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
061

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'entériner la décision d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection du mur « ouest » du gymnase à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot au montant de 93 700,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 NOUVELLE ENTRÉE EXTÉRIEURE – ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER (document RM 09.06.15-10.1.4)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
062

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la nouvelle entrée extérieure à l'école Joseph-Amédée-Bélangier au montant de 20 640,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 DRAINAGE EXTÉRIEUR ET IMPERMÉABILISATION (SECTEUR EST) – ÉCOLE BRUNO-CHOQUETTE (document RM 09.06.15-10.1.5)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
063

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction M. Morin Inc., le contrat pour le drainage extérieur et imperméabilisation (secteur est) à l'école Bruno-Choquette au montant de 69 137,83 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 DRAINAGE EXTÉRIEUR ET IMPERMÉABILISATION (SECTEUR EST) – ÉCOLE BEAULIEU (document RM 09.06.15-10.1.6)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
064

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Fréreau & Fils Inc., le contrat pour le drainage extérieur et imperméabilisation (secteur est) à l'école Beaulieu au montant de 69 220,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.7 SÉPARATION DU RÉSEAU D'ÉGOUT UNITAIRE – ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOYS (document RM 09.06.15-10.1.7)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
065

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Fréreau & Fils Inc., le contrat pour la séparation du réseau d'égout unitaire avec modification de la plomberie intérieure, travaux d'architecture et raccordement au réseau pluvial extérieur à l'école Marguerite-Bourgeois au montant de 214 934,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.8 DRAINAGE EXTÉRIEUR ET IMPERMÉABILISATION – ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOYS (document RM 09.06.15-10.1.8)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.06.15
066

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Fréreau & Fils Inc., le contrat pour le drainage extérieur, imperméabilisation et nouveau réseau d'égout pluvial avec rétention à l'école Marguerite-Bourgeois au montant de 98 935,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.9 SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION CELLULAIRE (document RM 09.06.15-10.1.9)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.06.15
067**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Société Telus Communication, les services de télécommunication cellulaire pour l'ensemble des établissements et unités administratives de la Commission scolaire, pour une durée de 3 années.

Adopté à l'unanimité.

10.1.10 MODULES ÉDUCATIONNELS D'INSTRUMENTATION ET D'AUTOMATISATION – ÉLECTRICITÉ (document RM 09.06.15-10.1.10)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.06.15
068**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au seul soumissionnaire, Élite Technologies, le contrat d'acquisition de modules éducationnels et d'automatisation pour l'École professionnelle de Métiers au montant de 29 250,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.2.1 RENOUVELLEMENT DE BAIL – LOCATION DE L'ARÉNA MARCEL LAROCQUE INC. (document RM 09.06.15-10.2.1)

Considérant que l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et l'aréna Marcel-LaRocque est échue depuis le mois d'avril 2009;

Considérant les besoins de la Polyvalente Marcel-Landry, pour un plateau supplémentaire en éducation physique en 2009-2010;

Considérant l'offre de l'aréna Marcel-LaRocque Inc. de renouveler le bail pour une année, au montant de 15 600,00 \$ pour la saison 2009-2010;

**HR 09.06.15
069**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De procéder au renouvellement de ladite entente pour une période d'une année, au montant de 15 600,00 \$ pour la saison 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

10.2.2 RECONDUCTION DE BAIL – LOCATION DE MODULAIRES – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT ET CENTRE SAINT-EDMOND (document RM 09.06.15-10.2.2)

Considérant que les besoins pour des locaux supplémentaires de type « modulaires » seront encore présents pour l'année 2009-2010 pour l'école Beaulieu (Centre Saint-Edmond) et la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot,

HR 09.06.15
070

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

De renouveler les contrats de location des locaux modulaires avec la compagnie AMB-TRESEC INC. pour l'école Beaulieu (Centre Saint-Edmond) et la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour une période de douze (12) mois, le tout selon les modalités prévues aux documents de soumission, soit un montant de 68 664 \$ (taxes incluses) pour le Centre Saint-Edmond et 54 432 \$ (taxes incluses) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

De renouveler notre demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre de la mesure « Location d'espace » pour l'année 2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

10.3 PROGRAMME « LAIT-ÉCOLE » (document RM 09.06.15-10.3)

HR 09.06.15
071

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède, en son nom, à un appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de « Lait-école » pour l'année scolaire 2009-2010.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage également à respecter le contrat cadre liant la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le fournisseur retenu. En conséquence, la Commission scolaire des Hautes-Rivières ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, la Commission scolaire des Hautes-Rivières accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat cadre assumé par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

Adopté à l'unanimité.

10.4 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ADOPTION (document RM 09.06.15-10.4)

HR 09.06.15
072

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter la politique de développement durable telle que déposée et présentée par monsieur Marcel Landry et identifiée sous la cote RM 09.06.15-10.4.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que lors de la dernière rencontre du Comité de parents, il fut notamment question des modalités de paiements liées à la tarification de la surveillance des dîneurs ainsi que des projections budgétaires et plus particulièrement en ce qui a trait au colloque du Comité de parents, lequel se tiendra au courant de l'année scolaire 2009-2010.

La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le 8 septembre 2009.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Monsieur Yvon Pineault dépose séance tenante, le rapport des activités 2008-2009 de l'organisme *Loisir et Sport Montérégie*.

HR 09.06.15
073

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que des félicitations soient adressées à messieurs Michael Landry, entraîneur, Michel Jr Marcel et Roberto Romero, de l'équipe de Flag Football Juvénile de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, laquelle a participé et remporté une compétition provinciale tenue à Shawinigan.

Que des félicitations soient également adressées à chacun des membres de l'équipe.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
074

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que des félicitations soient adressées à madame Isabel Bernier, monsieur Paolo Raposo et monsieur Peter White, enseignants à l'école Mgr-Euclide-Théberge ainsi qu'aux membres de l'équipe-école qui ont vu à l'organisation du Gala Méritas 2009. D'année en année, cet événement nous permet de constater tout le travail réalisé ainsi que les efforts fournis par les élèves et le personnel.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
075

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées à madame Louise Nault, enseignante en musique à la Polyvalente Marcel-Landry, ainsi qu'à ses élèves qui ont participé au concert de fin d'année, offert le 28 mai dernier. Ce concert de grande qualité avait pour thème, le cinéma.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
076

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que des félicitations soient adressées à Kathryn St-Amant, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, qui a eu l'initiative d'organiser à la Polyvalente, le défi « Têtes rasées », au bénéfice de Leucan. Dix-huit personnes y ont participé. Cette activité a permis d'amasser la somme de 7 758 \$.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
077

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à Justine Ann Rowel, élève à l'école Beaulieu, pour la qualité de son dossier scolaire et personnel, lequel lui a permis de se mériter une *Bourse du Millénaire*.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
078

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Marco Lachance, enseignant en éducation physique à l'école Hamel, ainsi qu'à ses élèves qui par leurs activités physiques pratiquées tout au cours de l'année scolaire, se sont mérités le grand prix du *Défi Pierre Lavoie*. Par ses actions, monsieur Lachance contribue à fournir de saines habitudes de vie à ses élèves.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
079

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Alain Gonthier, enseignant en musique à la Polyvalente Marcel-Landry (en remplacement de monsieur Sasseville), ainsi qu'à ses élèves qui ont participé au concert de fin d'année, offert le 28 mai dernier. Ce concert de grande qualité avait pour thème, le cinéma.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
080

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Brigitte Fortin, enseignante au préscolaire à l'école d'Henryville, ainsi qu'à ses élèves qui ont participé et remporté le prix québécois du niveau préscolaire offert par le *Conseil québécois de coopération et de la mutualité* et ce, dans le cadre du concours collectif de la *Semaine de la relève coopérative 2009* qui se tenait sous le thème : « *Coopérons pour relever le défi de mieux vivre ensemble!* ».

Le projet présenté par les élèves, intitulé « *Notre défi : les 3 R pour que la planète respire mieux* », consistait notamment à réaliser des affiches pour sensibiliser tous les élèves de leur école à l'importance de réduire, réutiliser et recycler pour que la planète respire mieux.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
081

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Maude St-Hilaire et Maude Vallée, bénévoles depuis 2 ans, au Club des petits déjeuners de l'école Marie-Derome ». Afin de les remercier pour leur contribution, monsieur Claude Bachand, député fédéral, est venu leur servir le déjeuner ainsi qu'aux élèves, le 5 juin dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
082

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à Kim Laurendeau, élève à l'école Pointe-Olivier, qui a remporté le concours afin d'attribuer un nouveau logo à l'école.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
083

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à l'ensemble des élèves ainsi qu'aux membres du comité organisateur du magnifique spectacle «Croisière de rêve», offert le 9 juin dernier. Un événement de grande qualité.

Que des remerciements soient également transmis à madame Annie Benoit, directrice, aux membres de l'équipe-école ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué au succès de cet événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
084

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Nathalie Lefebvre, enseignante, Karine Frigeault, éducatrice en service de garde, Doris Baribeau et Andrée Morissette, parents et membres de l'organisme de participation des parents de l'école Providence, qui par leur travail et leur implication ont permis à ce que l'école obtienne le statut «Établissement Vert Bruntland ».

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
085

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Catherine St-Pierre et Johanne Myre, responsables et coordonatrices du projet «Établissement Vert Bruntland », de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour leur travail et leur implication quant à l'obtention de ce statut pour l'école.

Que de félicitations et remerciements soient également transmis à tous les élèves, les membres du personnel et les bénévoles qui ont participé à l'activité visant à souligner cet événement et notamment à madame Brigitte Parent et ses élèves de l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville), pour leur prestation lors de cette activité.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
086

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées à madame Nadine Arseneault, commissaire, pour la qualité de sa prestation lors de la Soirée Reconnaissance du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM), tenue à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, le 7 mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
087

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Michel Lord, enseignant à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, ainsi qu'aux élèves de la troupe Mini-Maxi, pour la qualité de leur prestation offerte lors de leur dernier spectacle.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
088

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées à madame Jocelyne Tremblay, directrice et aux membres du personnel de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, qui ont permis aux futurs élèves ainsi qu'à leur parents de découvrir cette école, lors de l'activité « portes ouvertes ».

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
089

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Martin Bélair, enseignant, ainsi qu'aux membres du personnel de l'école Joseph-Amédée-Bélanger qui ont participé à l'organisation et contribué au succès du spectacle « J.A.B. Académie ».

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
090

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Nancy Plamondon, enseignante à l'école Félix-Gabriel-Marchand et membre du conseil d'administration du Centre d'interprétation des énergies renouvelables de Richelieu, qui a offert aux membres du Conseil des commissaires l'opportunité de bénéficier d'une visite privilégiée dudit centre, le 20 mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
091

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Caroline Viau et Julie St-Onge, parents membres de l'organisme de participation des parents de l'école Bruno-Choquette, ainsi qu'aux élèves qui ont participé à la représentation théâtrale et musicale « Astérix et les Jeux Olympiques ».

C'est sur l'initiative de parents que les élèves, dans le cadre d'une activité parascolaire, ont pu se réaliser tant dans la confection de décors, le chant, le théâtre, les costumes et tout ce qui tourne autour d'un spectacle et ce, en plus d'offrir une belle performance à la mesure du travail fourni.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.06.15
092

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que des félicitations soient adressées aux enseignants et aux élèves de l'École professionnelle de métiers qui ont confectionné l'arbre de vie offert à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, auquel les élèves y accrocheront leurs rêves.

Adopté à l'unanimité.

Départ de monsieur Pierre Boudreau à 22h50.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est apporté.

14- AJOURNEMENT

HR 09.06.15
093

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la séance soit ajournée au 29 juin 2009, à 19 h 30 au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL